

projet 11.2018

PERMIS

ASSOCIATION CULTURELLE PIERRELATTE

24 Rue Antoine de Saint-Exupéry, 26700 Pierrelatte | S.I.R.E.T 45313768900015
06.17.79.11.98 - president Delon David | d.delon@sfr.fr

BÉNÉFICIAIRE

REABILITATION MOSQUEE PIERRELATTE

24 Rue Antoine de Saint-Exupéry, 26700 Pierrelatte
section AD 374 + 37b

OBJECTIFS

WBG INNOVATION

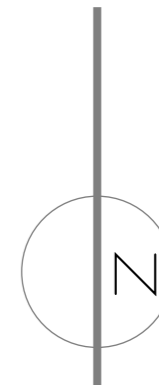
b2 Avenue Jean Jaures, 07700 Bourg-Saint-Andeol | S.I.R.E.T. 838.503.886.00015
06.35.12.87.35 / 06.70.25.65.74 / 06.41.69.36.60

PRESTATAIRE

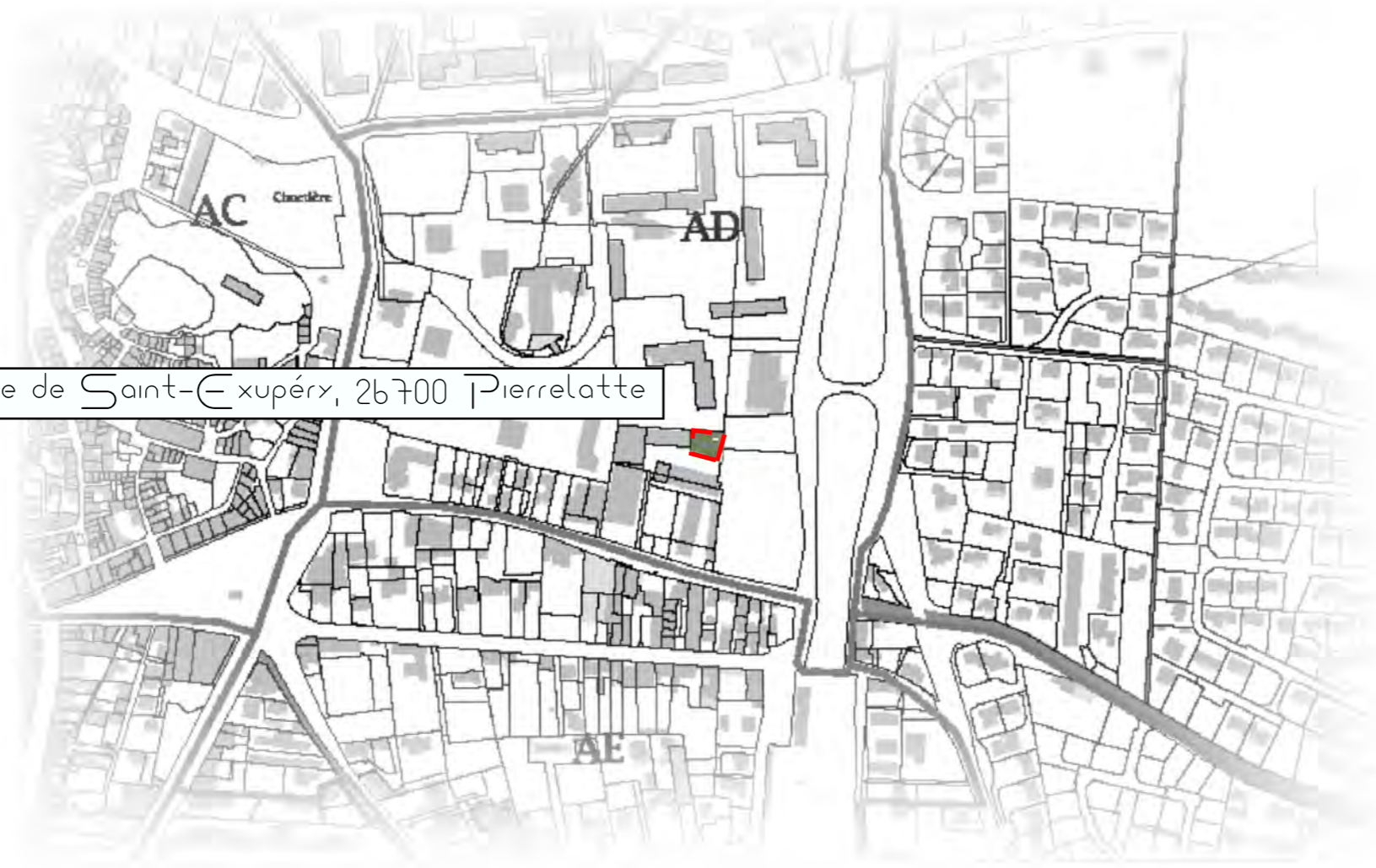
	plan de situation (p. 4)	pc 1
	plan de masse (p. 5)	pc 2
	plans des coupes (p. 6)	pc 3
	notice (p. 7 - 9)	pc 4
	plans (facades + toitures + terrasse + stage + rdc) (p. 10 - 14)	pc 5
documents graphiques (perspectives + volumetries + insertions) (p. 15 - 24)		pc 6
	environnement proche (p. 25)	pc 7
	environnement lointain (p. 26)	pc 8

AD 374 + 37b

— limite terrain
- - - limite batiments



24 Rue Antoine de Saint-Exupéry, 26700 Pierrelatte



Lu et approuvé et bon pour accord
beneficiaire MOSQUE ANNASR PIERRELATTE
prestataire WBG INNOVATION
faite en cinq exemplaires à Bourg-Saint-Andeol (26 pages)



plan de situation | 1:5000

AD 374 + 376

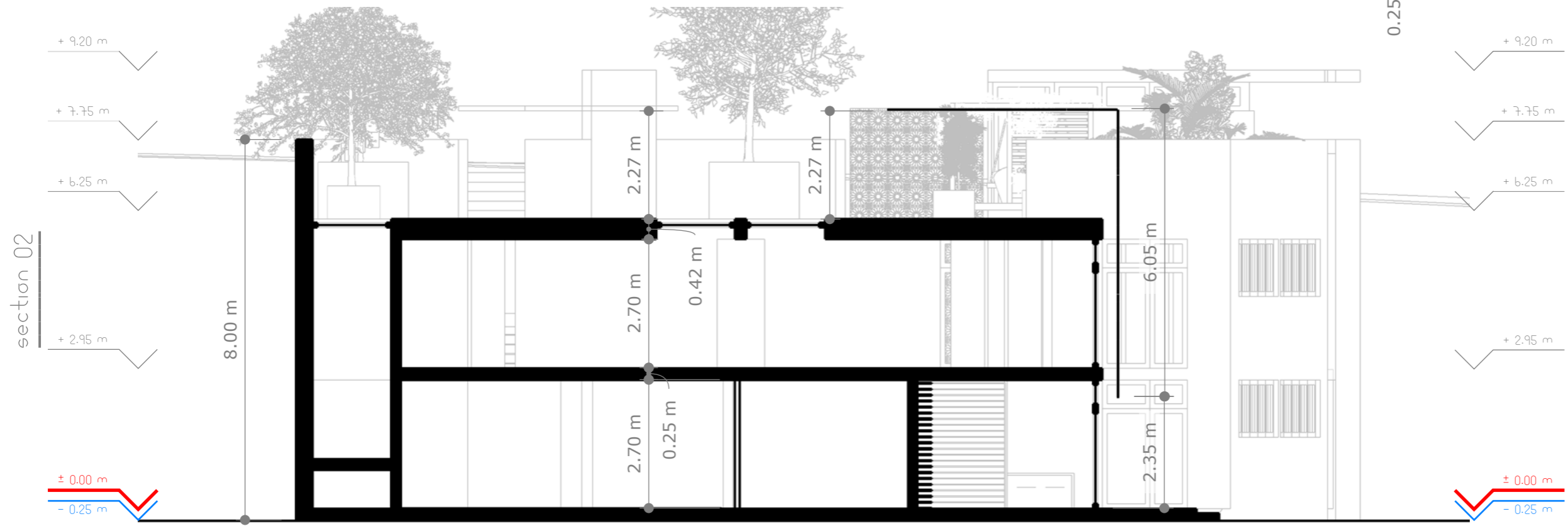


S_{terrain}	~ 491.22 m ²
$S_{\text{emprise au sol}}$	~ 491.22 m ²
$S_{\text{construit (initial)}}$	~ 611.25 m ² / $S_{\text{construit (final)}}$ ~ 986.32 m ²
$S_{\text{plancher (initial)}}$	~ 509.37 m ² / $S_{\text{plancher (final)}}$ ~ 870.56 m ²
$S_{\text{terrasse circulaire}}$	~ 6.73 m ²
$S_{\text{terrasse circulaire / espaces vertes}}$	~ 323.56 m ²
$S_{\text{vitrages / menuiseries}}$	~ 185.18 m ²

section 01



section 02



COORDONNÉES

beneficiaire

* MOSQUEE ANNASR PIERRELATTE

objectif

* renovation + surelevation / extension (rdc+ etage + terrasse non-circulable / circulable)

adresse

* 24 Rue Antoine de Saint-Exupéry, 26700 Pierrelatte

référence cadastrale

* AD 374 + 37b

TERRAIN

contenance du terrain

* la parcelle contient un bâtiment rdc + etage (partiel) / terrasse non circulable + terrasses couvertes (rdc).

viabilité du terrain

* la parcelle est viabilisée.

végétation

* le terrain ne contient des plantes / vegetation..

* nouvelle végétation sera proposée sur la terrasse (arbustes + arbres + plantes décoratives).

géométrie du terrain

* la parcelle a une forme polygonale (trapez).

* le sol est plaine.

les limites de la parcelle

* le terrain est délimité par:

- la parcelle 371/379 sur la côtés est (rue d'accès principale / parking).
- la parcelle 377 sur la côté sud (rue d'accès secondaire).
- la parcelle 375 sur la côté ouest.
- la parcelle 137 sur la côté nord.

CONSTRUCTION

descriptif du projet

- renovation + surelevation + arangements terrasse

S_{construit} (initial) ~ 611.25 m² / S_{construit} (final) ~ 986.32 m²S_{plancher} (initial) ~ 509.37 m² / S_{plancher} (final) ~ 870.56 m²S_{terrasse} circulable ~ 6.73 m²S_{terrasse} circulable / espaces verts / reservoir incendie ~ 323.56 m²S_{vitrages} / menuiseries ~ 185.18 m²

modalités d'exécution des travaux

- * l'accès pour les équipements et les ouvriers sera assuré par la voie d'accès auto existante (côté sud).
- * tout les espaces et opérations nécessaires pour le chantier seront aménagées exclusivement sur le lot.
- * l'électricité + l'eau nécessaires pendant les travaux seront fournies par le comptoir existant.
- * les déchets seront stockés temporairement dans la zone mentionnée et après déposes à la déchetterie.
- * la terre excavée sera distribuée sur le terrain.
- * les travaux vont être démarrés et suivis en même temps sur toutes les constructions, pour garder la durée du chantier au minimum.

implantation du projet

- * la maison gardera la même implantation:
 - une retraite de 0,0m vers la limite ouest.
 - une retraite de 0,0 m vers la limite nord.
 - une retraite de 0,0 m vers la limite est.
 - une retraite de 0,0 m vers la limite sud.

l'accès

- * les accès (piétons) existants vont garder leur emplacement mais ils seront agrandis.
- * l'accès côté est (entrée femmes) va recevoir aussi un ascenseur 4 personnes ($R=2$).
- * les deux entrées auront aussi des rampes accès handicapés, à l'intérieur de la parcelle (la rampe existante sur la côté sud / entrée hommes sera démolie).

l'assainissement et les raccordements / branchements aux réseaux :

- * toutes les réseaux / installations seront réalisées à partir des compteurs existants (edf, eau, gaz, tout-à-l'égout).
- * les eaux naturelles seront collectées dans le réservoir incendie et seulement le surplus sera dirigée vers les évacuations des eaux pluviales déjà existante.

matériaux utilisés

- * béton armé hydrofuge + parpaing + renforcements métalliques préfabriquées.
- * acier zingué / galvanisé @ structure cassetée avec profils en réservoir incendie.
- * polycarbonate panneaux solide / compacte + claire / transparent @ protections fenêtres / fenêtres de toit.
- * pvc (blanc / gris-anthracite) @ menuiseries + portes accès.
- * aluminium (blanc / gris-anthracite) @ volets électriques.
- * résine polyuréthane (blanc neutre / chaud) revêtements + hydroisolations @ murs + terrasses / parapets / planchers (extérieur / intérieur).
- * laine de roche (100 mm) isolation acoustique @ plancher étage cloisons amovibles / portes (insonorisées).
- * laine de roche (120 mm) + polystyrène extrudée (100 mm) isolation thermique et acoustique @ plancher terrasse.

l'aspect extérieur

- * carcasse finie complètement en résine polyuréthane (blanc neutre / chaud) (intérieur + extérieur).
- * pergolas accès décorations / motifs métalliques (jaune-or).
- * menuiseries + volets en aluminium (gris / blanc).
- * terrasse non-circulable en gazon synthétique (vert).
- * terrasse circulable en résine polyuréthane (blanc neutre / chaud).

DETAILS CONSTRUCTIFS

clôtures et aménagements extérieurs du terrain

- * la rampe handicapée sera supprimée et déplacée à l'intérieur de la propriété (côté sud).
- * les murs existants / clôtures vont être surélevés et recevoir des modifications pour les ouvertures (fenêtres / portes / murs transparents - dalle de verre).

traitement des espaces libres

- * les surfaces non bâties au sol vont rester libres avec le même revêtement en résine blanche (rdc - accès).
- * la terrasse non-circulable sera aménagée avec gazon synthétique + jardinières avec des arbres / arbustes / plantes.

intégration paysagère

- * la construction proposée aura un aspect moderne compatible avec le paysage local proche et lointain.
- * le revêtement extérieur en résine polyuréthane a été sélectionné spécialement pour offrir toujours une surface propre + une transition chromatique entre le gris-beige clair du parking et le blanc pur des murs.

structure

- * murs + piliers + ceintures + planchers + parapets en parpaing + béton renforcé.
- * profils polyuréthaniques avec une structure en acier zinguée + accessoires métalliques @ pergolas décoratives (sur les deux accès).

isolation

- * l'isolation thermique et phonique sera assurée avec laine minérale @ 100 mm pour les murs et les planchers étage et terrasse + polystyrène extrudé @ 100 mm pour le bassin incendie + polystyrène extrudé @ 50 mm pour le plancher rdc.
- * l'isolation à l'eau sera basée sur résine en polyuréthane + béton hydrofuge et imperméable.

chauffage / eau chaude

- * chauffage au sol sera réalisé avec un système complet au films électriques / infrarouge
- * production de l'eau chaude sera basée sur système climatisation réversible + panneaux radiants .

ventilation

- * la ventilation nécessaire sera assurée par un système complet VMC double flux.

sécurité incendie

- * pot incendie existant et fonctionnel < 100 m

eaux pluviales

- * les mêmes moyens / systèmes d'évacuation présents sur place vont être renoués et utilisés.

évacuation d'urgence / protection incendie

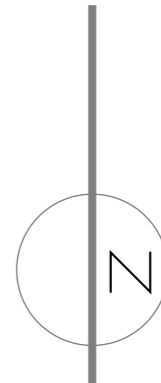
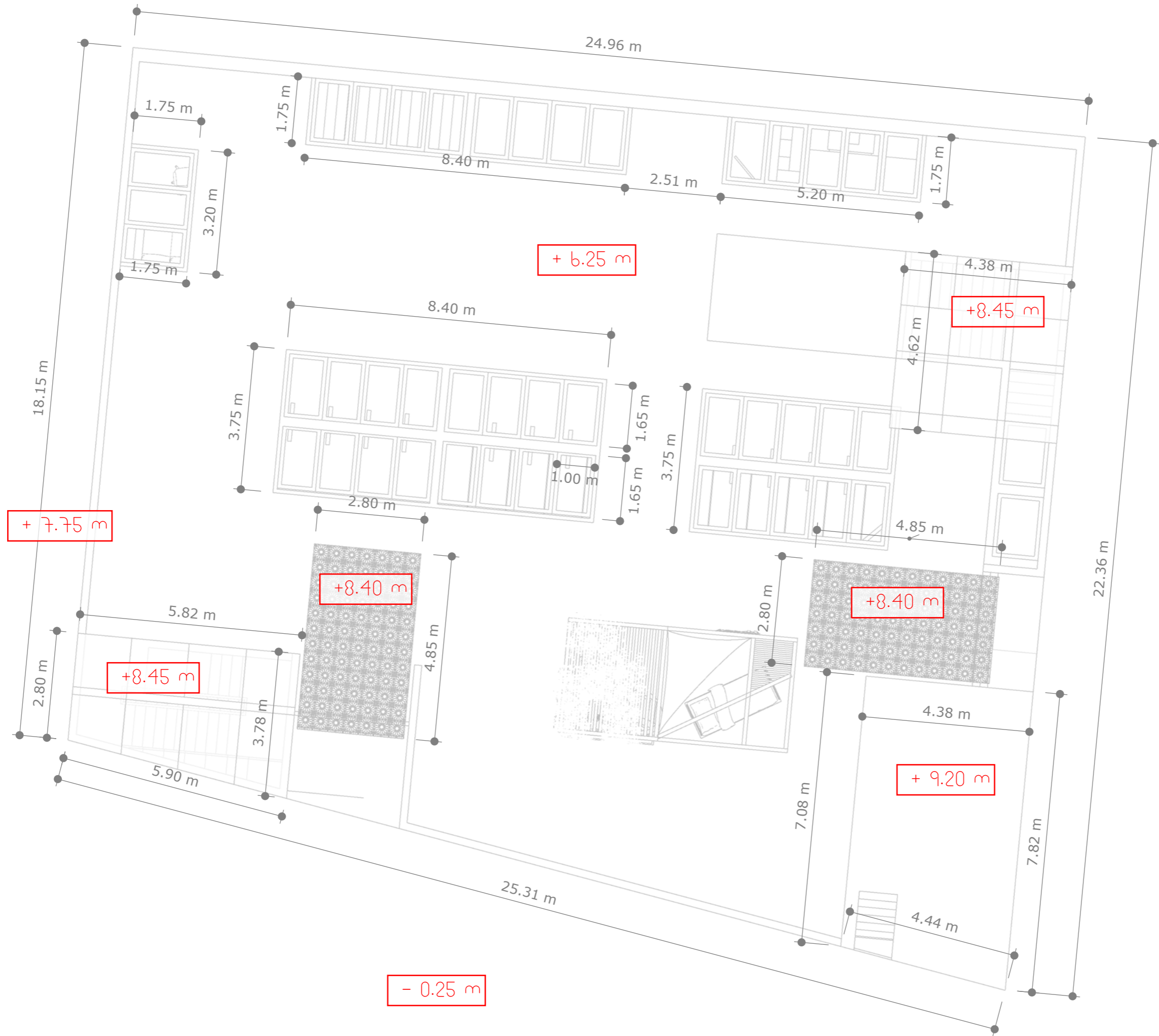
- * par les deux accès (hommes + femmes) avec une largeur totale de 3.0 m + 2.0 m + 1.2 m = 6.2 m \Leftrightarrow 10UP.
- * aussi, avec six toboggans gonflables réutilisables (b x 1.0 m largeur), prévus à l'étage, au-dessus de chaque accès, sur une largeur totale de 6.0 m (voir plan étage 1 @ p11/24) \Leftrightarrow 10UP.
- * les escaliers côté entrée hommes @ 1.2 m largeur \Leftrightarrow 1UP.
- * total = 21UP qui permet donc l'évacuation > 2000 personnes (capacité exceptionnelle maximale), donc aussi > 1741 personnes correspondant à 2 personnes / m² pour la catégorie établissement culte (✓) pour S plancher total ~ 870.56 m².
- * un poteau incendie existant est déjà présent et 100% fonctionnel à < 100 m

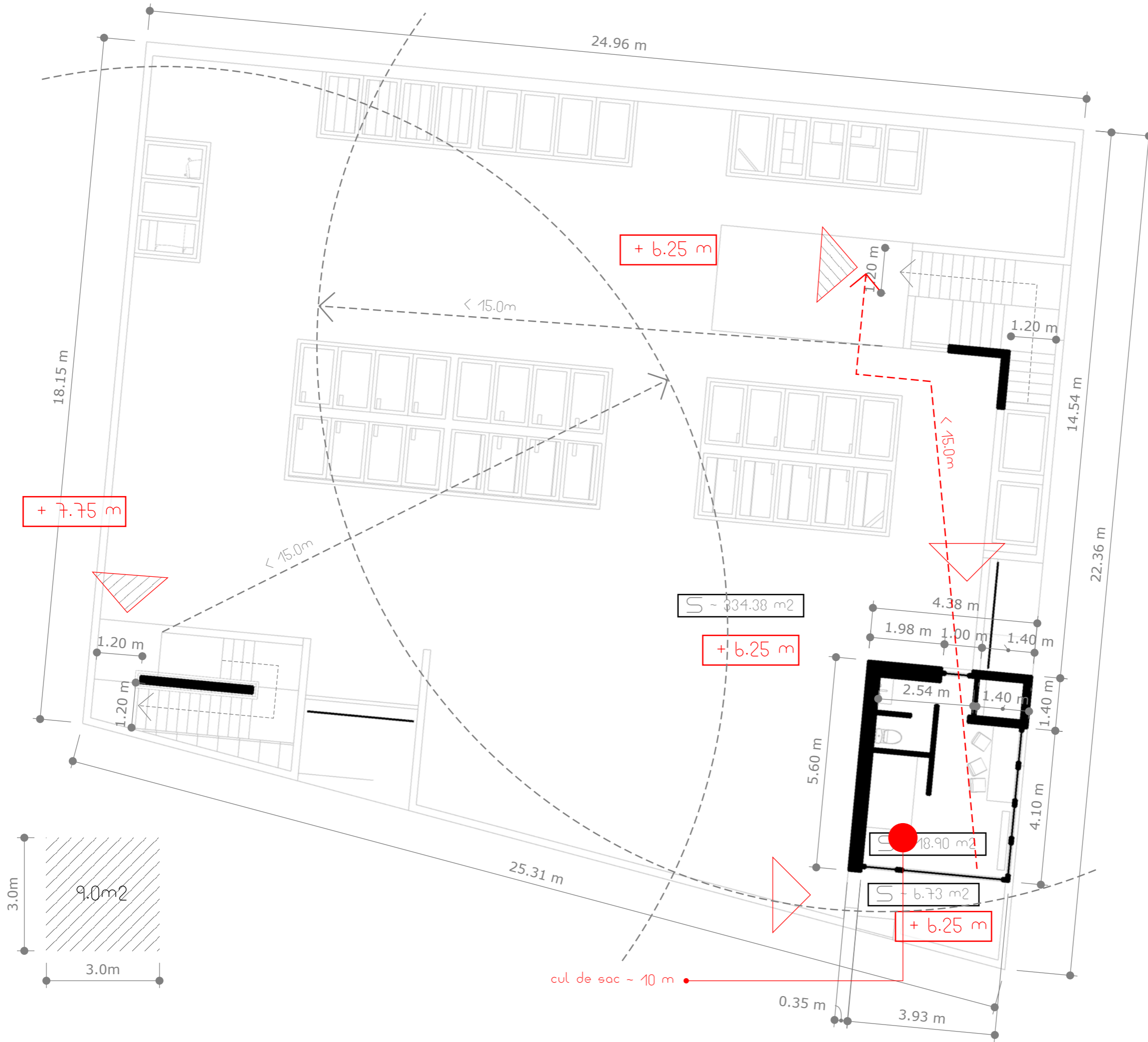
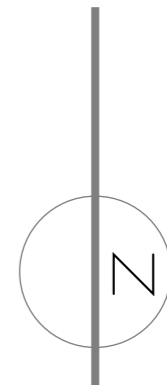
façade sud

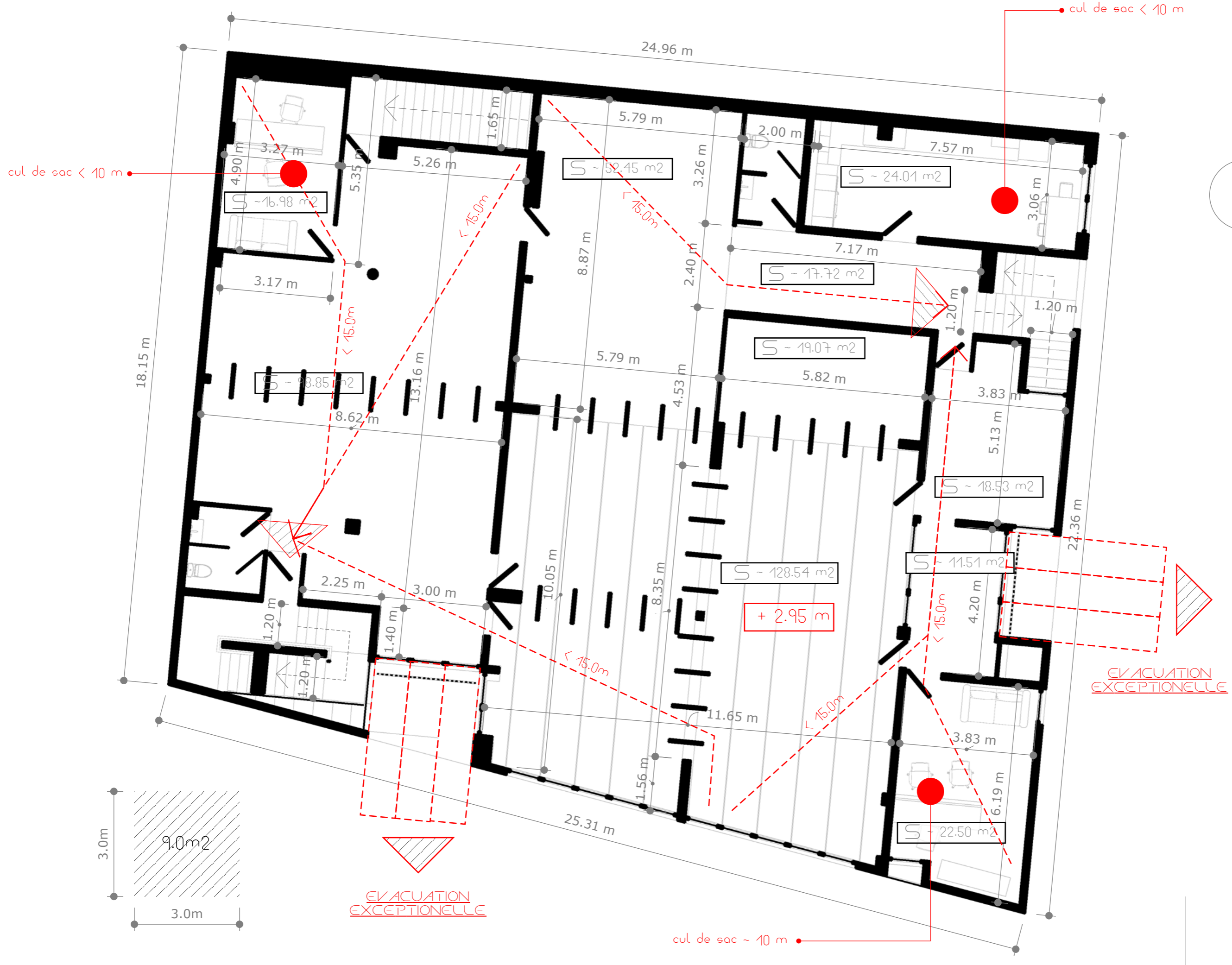


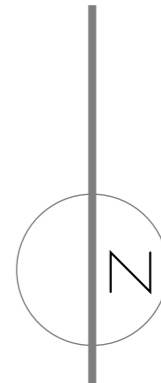
façade est













perspective (1/4)

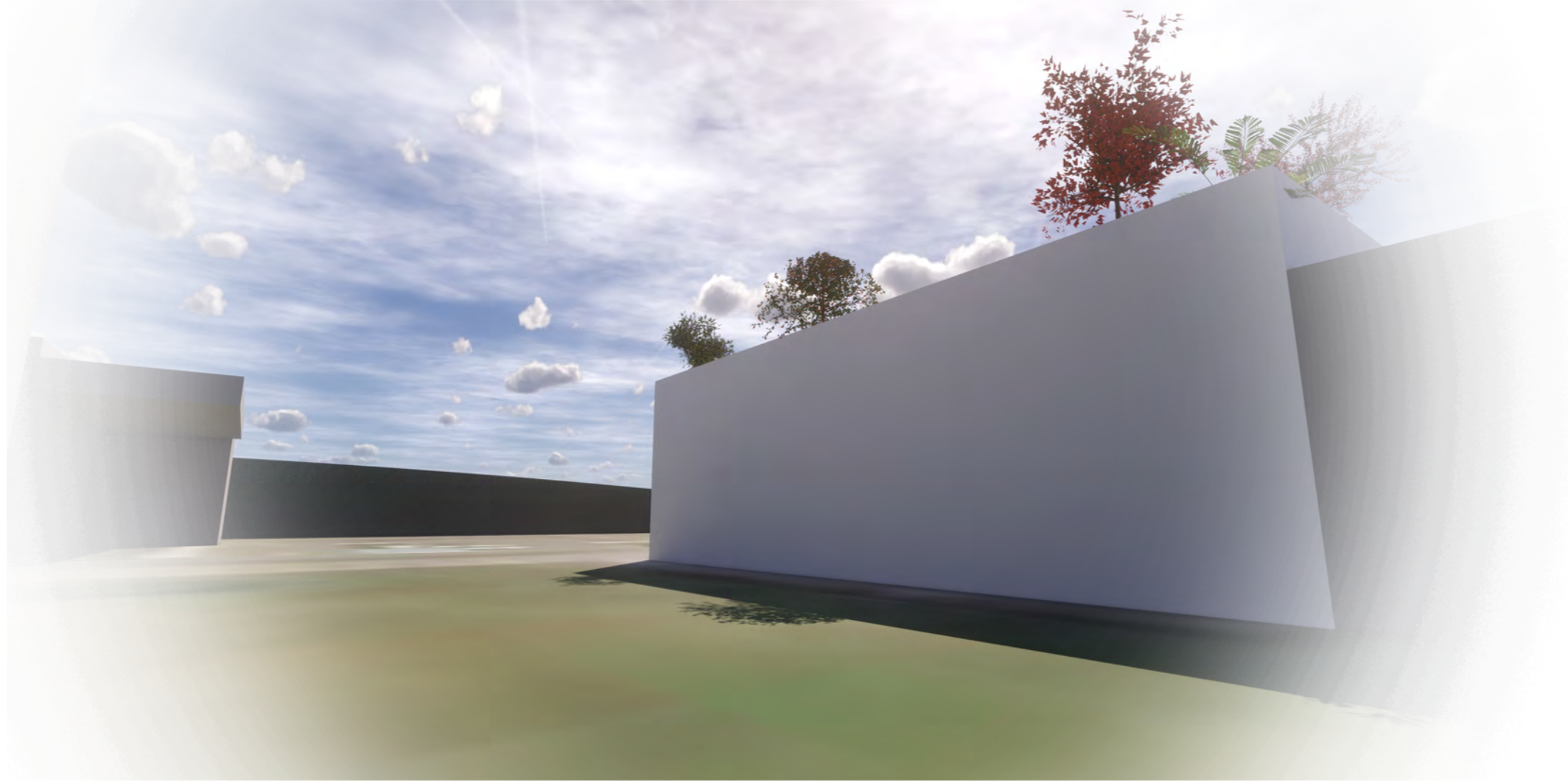


beneficiaire **MOSQUE ANNASR PIERRELATTE**
prestataire **WBG INNOVATION**
faite en cinq exemplaires à Bourg-Saint-Andeol (26 pages)

Lu et approuvé et bon pour accord



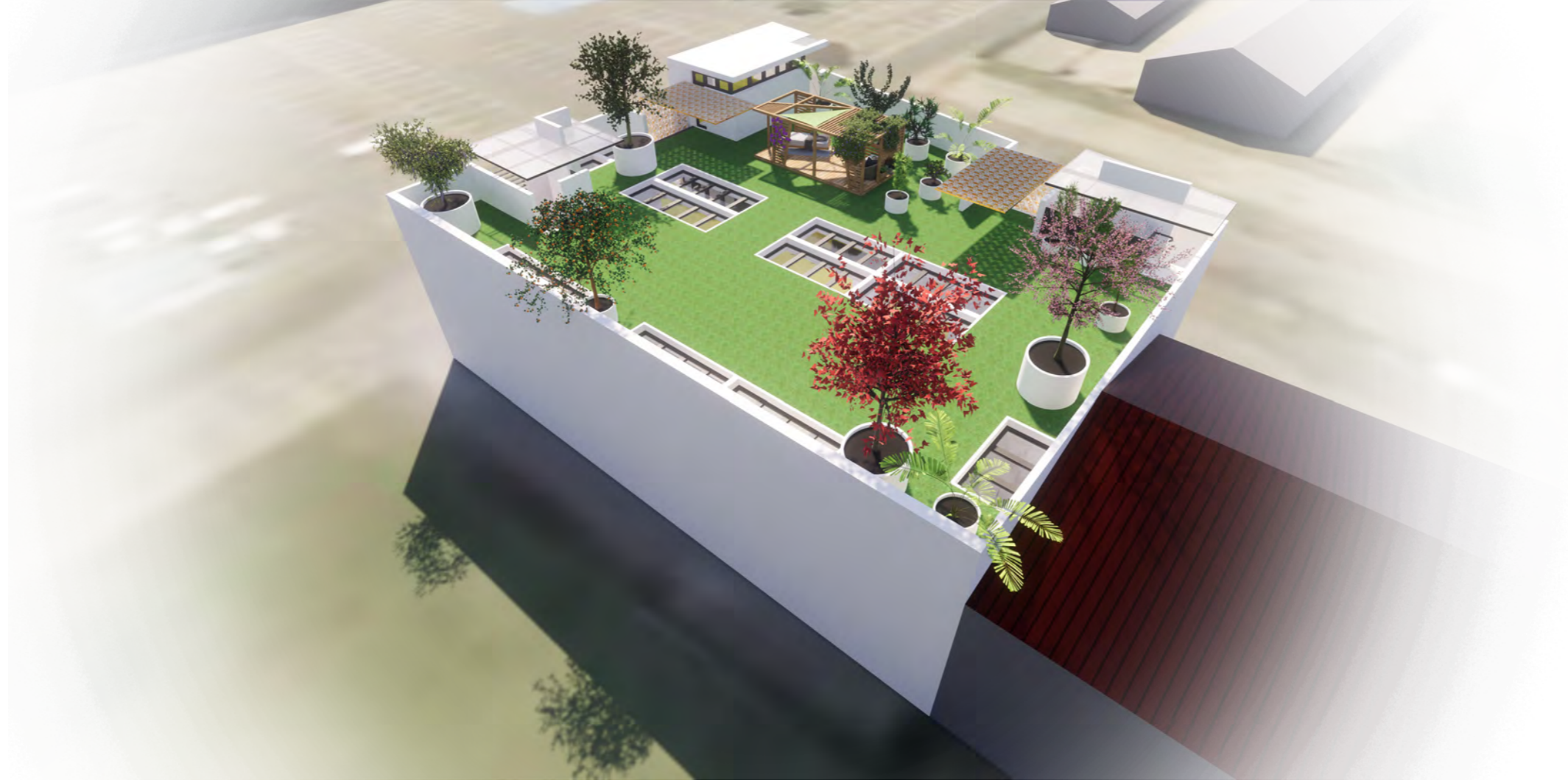












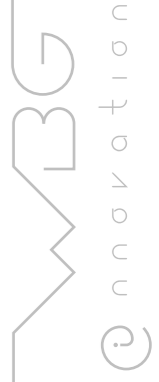
initia. 01



final. 01



Lu et approuvé et bon pour accord
 bénéficiaire **MOSQUE ANNASR PIERRELATTE**
 prestataire **WBG INNOVATION**
 faite en cinq exemplaires à Bourg-Saint-Andeol (26 pages)



insertion 1/2

initial 02



final 02



Lu et approuvé et bon pour accord
 bénéficiaire **MOSQUE ANNASR PIERRELATTE**
 prestataire **WBG INNOVATION**
 faite en cinq exemplaires à Bourg-Saint-Andeol (26 pages)



insertion 2/2



environnement lantain 01



environnement lantain 02

